

**BONNICHON Roger, Louis**

**Etat civil :**

Né le 28 février 1923 à La Guerches-sur-L'auvois (Cher).

**Famille :**

Fils de Rémy Henri Pierre Bonnichon, Charpentier (puis monteur P.T.T. des téléphones<sup>1</sup>), et de Marie André Pierre, sans profession.<sup>2</sup> Marié, deux enfants (nés le 21 avril 1945 et le 5 février 1953).<sup>3</sup>

**Onomastique :**

Nom de famille dérivé de Bonnet. Bonnichon désigne un petit bonnet dans le Centre.<sup>4</sup>

**Position :**

Administrateur Hors Classe à la Direction générale des Postes, Direction de la Production. Retraité à compter du 7 septembre 1987.<sup>5</sup>

**Formation :**

Ecole primaire de Gien, cours complémentaire de Gien, Ecole normale primaire d'Orléans, Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (28 juin 1935<sup>6</sup>), Brevet élémentaire (Brevet de Capacité pour l'enseignement primaire obtenu le 24 janvier 1940<sup>7</sup>), Brevet supérieur (juin 1941<sup>8</sup>), Elève maître à l'Ecole normale d'instituteur d'Orléans promotion 1939-1942<sup>9</sup><sup>10</sup> dont il démissionne le 19 avril 1942 (démission acceptée à dater du 19 avril<sup>11</sup>). Admis au concours de Surnuméraire des P.T.T. des 28, 29, 30 septembre 1941.<sup>12</sup> Admis au concours de Contrôleur-rédacteur des 27, 28, 29 novembre 1945.<sup>13</sup> Admis au concours de l'E.N.S.P.T.T. des 24,27 avril et 12, 15 juin 1950, E.N.S.P.T.T. 1950-1953, 14è/24 classement sortie E.N.S.P.T.T.<sup>14</sup>, 17è/24 classement sortie E.N.A. (Section Administration économique et financière classé 11è/24)<sup>15</sup>, 18è/24 classement sortie général.<sup>16</sup>

---

<sup>1</sup>Feuille n°886 de demande d'emploi de surnuméraire, 25 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>2</sup>Extrait du registre de l'Etat civil, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>3</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>4</sup> Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Librairie Larousse, 1951, p. 52.

<sup>5</sup>Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>6</sup>Copie du diplôme, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>7</sup>Copie du diplôme, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>8</sup>Attestation de l'Inspection académique du Loiret, 17 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>9</sup>Feuille n°886 de demande d'emploi de surnuméraire, 25 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>10</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>11</sup>Lettre manuscrite de R. Bonnichon au Directeur départemental des P.T.T. d'Orléans, 17 avril 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>12</sup>Feuille de concours n°873, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>13</sup>Feuille de concours n°873, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>14</sup>Feuille de classement 3è année E.N.S.P.T.T., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>15</sup>Feuille de classement 3è année E.N.A., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>16</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1949-1950.

## Service militaire :

Transmissions, Sergent, du 3 mars 1945 au 26 mars 1946.<sup>17</sup>

## Carrière :

Services d'exécution du 6 mai 1942 au 25 décembre 1945. Inspecteur-rédacteur à la direction départementale du Bas-Rhin du 26 décembre 1945 au 15 mai 1947. Inspecteur-Rédacteur à la direction du matériel et de transport Paris du 16 mai 1947 au 30 septembre 1950<sup>18</sup>, administration centrale Direction générale des Postes.<sup>19</sup> Nommé à compter du 1er juillet 1964 Directeur départemental des P.T.T. à Angers (en remplacement de Hervé Le Scao admis au bénéfice du congé spécial)<sup>20</sup>, indice et ancienneté d'indice : 11. 3. 69.<sup>21</sup> *Notation des chefs de service des Directeurs Départementaux* : 1966 : 18,5, 1967 : 18,5,<sup>22</sup>. Directeur départemental Maine-et-Loire (Région de Nantes) 1968<sup>23</sup>.

-1942 :

6 mai 1942 : Surnuméraire hors cadres (à Paris tri Sud-Ouest<sup>24,25</sup>), puis Commis à Paris et à Gien.<sup>26</sup>

-1946 :

2 juillet 1946 : Nommé Contrôleur-rédacteur à Strasbourg Direction départementale (arrêté du 2 juillet 1946 à compter du 26 juillet 1946 prise effective de fonction le 26 juillet 1946).<sup>27</sup>

-1947 :

12 mai 1947 : Nommé contrôleur-Rédacteur à la Direction du Matériel et des Transports à Paris (arrêté du 12 mai 1947 à compter 16 mai 1947).<sup>28</sup>

-1950 :

1er octobre 1950 : Elève à l'E.N.S.P.T.T.<sup>29</sup> (arrêté n°66A du 9 septembre 1950).<sup>30</sup>

-1953 :

1er octobre 1953 : Administrateur de 3<sup>e</sup> classe (arrêté n°79A du 19 octobre 1953 à compter du 1er octobre 1953<sup>31</sup>) à la direction générale des Postes<sup>32</sup>, gestion des bureaux mixtes puis

<sup>17</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>18</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1950-1953.

<sup>19</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1949-1950.

<sup>20</sup> *Postes et Télécommunications*, n°102, juin 1964, p. 17.

<sup>21</sup> A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Tableau d'avancement de grade de 1971 Directeur régional des services postaux.

<sup>22</sup> A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Notation des chefs de service pour l'année 1968, directeurs départementaux.

<sup>23</sup> *Bottin Administratif*, 1968, p. 586.

<sup>24</sup> Résumé de carrière administrative de Bonnichon pour le tableau principal d'avancement de grade 1963, 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> septembre 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>25</sup> Lettre manuscrite de R. Bonnichon au directeur départemental des P.T.T. à Orléans, 27 avril 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>26</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>27</sup> Notification de la nomination, 11 juillet 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>28</sup> Notification de la nomination, 30 mai 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>29</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>30</sup> Ampliation de l'arrêté, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

études internationales (Conseil Consultatif des Etudes Postales (C.C.E.P.) ) et Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.)<sup>33</sup>

-1960 :

Octobre 1960 : Secrétaire adjoint (en même temps que Dordain entre autres) au Secrétariat de la Conférence européenne des administrations des Postes et Télécommunications lors de la conférence de la CEPT qui se déroule à Paris du 19 au 29 octobre 1960.<sup>34</sup>

Secrétaire avec D. Mouquet et J. Dordain de la Commission “ Postes ” lors de la séance du 21 octobre (Résolution concernant la franchise de port en faveur des délégués. Examen des nouvelles propositions intéressant la Commission “ Postes ” soumises par les administrations membres de la C.E.P.T. Tarification des “ gift parcels ”. Timbre-poste européen. Responsabilité en matière d’envois recommandés. Tri des documents des Services financiers. Problèmes particuliers des Services financiers. Emission mécanique des mandats. Paiements et encaissements à domicile).

Secrétaire avec D. Mouquet et J. Dordain lors de la séance du 25 octobre 1960 (Bons postaux de voyage. Envois contre remboursement. Renvoi des sacs-avions vides. Courrier aérien-gratuité du réacheminement interne. Planification et contrôle de la Poste aérienne. Point 5 bis : Emission du timbre-poste européen 1961 (France) ).<sup>35</sup>

Secrétaire avec D. Mouquet et J. Dordain lors de la séance du 27 octobre 1960 (Compte rendu du groupe poste aérienne. Compte rendu du groupe de travail n°1. Compte rendu du groupe de travail n°2 “ ambulants transeuropéens ”. Compte rendu du groupe de travail n°3 “ Simplification dans le service des colis postaux et dans les formalités douanières ”. Compte rendu du groupe n°4 “ Simplification dans l’échange des dépêches postales ”. Compte rendu du groupe de travail n°5 “ Automation dans le service des chèques et des virements postaux ”. Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail “ Développement du Service des envois contre remboursement ”. Reprise de la proposition suisse déjà examinée par la Commission “ Postes ” au cours de la séance du 21 octobre 1960 : “ Responsabilités pour les envois recommandés spoliés ou avariés ”. Compte rendu de la Réunion du Groupe de travail chargé de l’ “ examen de toutes les possibilités offertes par certaines dispositions facultatives de la Convention postale universelle et de ses arrangements ”. Examen des méthodes à appliquer pour la préparation du Congrès de Rio-de-

---

<sup>31</sup>Notification de la Nomination, 14 novembre 1953, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>32</sup> Notice confidentielle sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d’Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>33</sup>Appréciation de la candidature de Bonnichon au Tableau complémentaire d’avancement de grade de 1971 pour le grade de directeur régional des Services Postaux, 3 septembre 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21. La C.C.E.P. est apparue à la suite du congrès d’Ottawa de l’Union Postale Universelle (U.P.U. - 1957) sous forme de commission comportant un conseil de gestion et transformé ensuite par le congrès de Tokyo en 1969 en un véritable organe d’étude technique, économique et d’exploitation. Son apparition peut être interprétée comme un pas supplémentaire vers l’efficacité et la modernisation de l’institution. C’est aussi à travers le C.C.E.P. que se met en place le programme de formation et d’assistance technique destiné aux pays en voie de développement. Kacem Fazelly, “ L’Union Postale Universelle après le Congrès de Washington 1989 ”, Juris P.T.T., n°26, 4<sup>e</sup> trimestre 1991, p. 25.

<sup>34</sup> C.E.P.T., Réunion de la Conférence des administrations des Postes et Télécommunications. Paris, 19-29 octobre 1960, Paris, CEPT, 1960, p. 25. BHPT : PC 00405.

<sup>35</sup> C.E.P.T., Réunion de la Conférence européenne des Administrations des Postes et Télécommunications, Paris, CEPT, 1961, p. 203-216. BHPT : PC 00405.

Janeiro. Examen et mise au point du Compte rendu d'activité à présenter à l'Assemblée plénière. ).<sup>36</sup>

-1963 :

6 juin 1963 : Nommé à l'emploi d'administrateur de 1<sup>è</sup> classe des Postes et Télécommunications et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er janvier 1961 (arrêté du 6 juin 1963 à compter du 1er janvier 1961).<sup>37</sup>

-1964 :

13 mai 1964 : Nommé à l'emploi de Directeur départemental à Angers et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er juillet 1964 en remplacement de M. Le Scao admis au bénéfice du congé spécial (arrêté du 13 mai 1964, à compter du 1er juillet 1964, prise de poste effective le 1er juillet 1964).<sup>38</sup> “ Doté de qualités personnelles et de contact très développées, M. Bonnichon montre par ailleurs beaucoup d'efficacité dans la gestion de son Département. Il a su constituer autour de lui une équipe très soudée et obtient dans tous les domaines d'excellents résultats, l'esprit toujours ouvert sur la recherche d'une amélioration constante du service. Pour le Directeur régional, c'est un collaborateur très loyal avec qui il est particulièrement agréable de travailler (...). ”<sup>39</sup> “ Les qualités professionnelles et humaines de M. Bonnichon ont à nouveau eu l'occasion de s'exprimer tout au long de la présente année. En effet, 1977 qui a été difficile sur un plan général en ce qui concerne les effectifs l'a été tout particulièrement pour le Maine et Loire, compte tenu : -d'une situation déjà tendue antérieurement dans ce domaine (à Angers gare notamment). -de la mise en oeuvre, sans moyen supplémentaire, d'une double opération décentralisation/plan de tri concernant la distribution à Angers, qui à l'expérience s'est révélée consommatrice de moyens. L'année 1977 aura ainsi joué un rôle de révélateur de difficultés déjà anciennes en matière d'effectifs. Des études d'organisation et d'effectifs menées tout au long de l'année, notamment à Angers RP et Angers Gare, ont permis de réactualiser les besoins d'un Département qui n'a pas bénéficié au cours des dernières années des moyens correspondant à l'évolution importante de son trafic. Ceci étant, grâce aux qualités de M. Bonnichon et de l'équipe qu'il a su constituer autour de lui, le climat social du Maine et Loire a pu être maintenu à un niveau satisfaisant “ L'année 1978 a été assez difficile pour M. Bonnichon à la tête du Département qui continue de souffrir d'une insuffisance manifeste de moyens face au développement de son trafic. Cette insuffisance a joué un rôle majeur dans les difficultés rencontrées pour la mise en oeuvre de l'opération décentralisation/plan de tri concernant la distribution à Angers qui n'a pu être entièrement maîtrisée qu'au bout de près d'un an. Il reste qu'à cette occasion, la Direction départementale du Maine et Loire a pu faire apparaître certaines faiblesses dans l'animation et la cohésion du département qui ne devraient, à mon sens, être que passagères. Les qualités professionnelles de M. Bonnichon ne sont pas en cause et je lui fais entièrement confiance pour effectuer au cours des prochains mois une relance progressive d'un Département dont la gestion est devenue plus délicate que par le passé. ”<sup>40</sup>

<sup>36</sup> C.E.P.T., Réunion de la Conférence européenne des Administrations des Postes et Télécommunications, Paris, CEPT, 1961, p. 235-259. BHPT : PC 00405.

<sup>37</sup> Notification de la nomination, 17 juin 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>38</sup> Notification de la nomination, 15 mai 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>39</sup> Direction régionale des Postes des Pays de la Loire, année 1976, notation de R. Bonnichon, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>40</sup> Direction régionale des Postes des Pays de la Loire, notation de M. Bonnichon à Angers, année 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

-1979 :

20 décembre 1979 : Placé en position de détachement dans un emploi d'administrateur hors classe des Postes et Télécommunications à la Direction Générale des Postes pour une durée de deux ans (arrêté interministériel n°3559 du 20 décembre 1979 à compter du 3 septembre 1979)<sup>41</sup>, désigné pour prendre en charge à la Direction des Services postaux le département de la distribution en remplacement de M. Anizon administrateur hors classe appelé à d'autres fonctions.<sup>42</sup>

-1981 :

31 décembre 1981 : Intégré dans le corps des administrateurs des Postes et Télécommunications avec le grade d'Administrateur hors classe à la Direction générale des Postes (décret du Président de la République n°118 A/81 du 31 décembre 1981 à compter du 31 décembre 1981).<sup>43</sup>

### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

#### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1959 : 9-19 mars 1959 : Mis à la disposition de l'Administration néerlandaise avec Pierre Goursolas en mars 1959 pour servir de rapporteur pendant la 2<sup>e</sup> session du Conseil de gestion de la Commission Consultative des Etudes Postale (C.C.E.P.) qui se tient à La Haye du 9 au 19 mars 1959.<sup>44</sup> A la suite de cette mission le Directeur du Bureau International de l'Union Postale Universelle (U.P.U.) Hess, fait parvenir la lettre de félicitations suivante : “ (...) Le Bureau International a pu apprécier durant ce laps de temps (...) les qualités de ces deux fonctionnaires : formation professionnelle étendue, capacités rédactionnelles remarquables qui, jointes à leur esprit de synthèse et à leur perspicacité, font des intéressés des rapporteurs de premier ordre. (...) ”<sup>45</sup>

#### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier (1950)<sup>46</sup>.

-1974 : Juillet : Officier de l'ordre National du Mérite (décret du 2 juillet 1974, *J.O.* du 9 juillet 1974).<sup>4748</sup>

---

<sup>41</sup> Photocopie de l'arrêté, 20 décembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>42</sup> Note pour M. le directeur du personnel et des affaires sociales, 13 juillet 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>43</sup> Notification de la nomination, 5 février 1982, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

<sup>44</sup> La C.C.E.P. est apparue à la suite du congrès d'Ottawa de l'Union Postale Universelle (U.P.U. -1957) sous forme de commission comportant un conseil de gestion et transformé ensuite par le congrès de Tokyo en 1969 en un véritable organe d'étude technique, économique et d'exploitation. Son apparition peut être interprétée comme un pas supplémentaire vers l'efficacité et la modernisation de l'institution. C'est aussi à travers le C.C.E.P. que se met en place le programme de formation et d'assistance technique destiné aux pays en voie de développement. Kacem Fazelly, “ L'Union Postale Universelle après le Congrès de Washington 1989 ”, *Juris P.T.T.*, n°26, 4<sup>e</sup> trimestre 1991, p. 25.

<sup>45</sup> Lettre dactylographiée du Directeur du Bureau international de l'Union postale Universelle au Directeur générale des postes Faucon, 9 avril 1959, dossier personnel de Pierre Goursolas, A.N., C.A.C., 970105/24.

<sup>46</sup> A.N., F90 21139, dossier 8 “ Notes relatives aux administrateurs ”, Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

<sup>47</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1974, diff A, doc 284, cab 10, p. 53.

<sup>48</sup> Notices confidentielles sur R. Bonnichon du cabinet de la préfecture d'Angers, 6 novembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/21.

-1965 : Décembre : Chevalier de l'Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 22 décembre 1965, *J.O.* du 24 décembre 1965).<sup>49</sup>  
-1968 : Juillet : Chevalier de la Légion d'Honneur le 10 juillet 1968 (décret du 10 juillet 1968, *J.O.* du 14 juillet 1968).<sup>50</sup>

---

<sup>49</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, "Blanc", p. 101.

<sup>50</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1968, "Blanc", p. 19.